

[Traduction]

LES RÉFUGIÉS

ON S'OPPOSE AUX DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI C-55

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, d'un bout à l'autre du pays, gens d'Église, syndicalistes, immigrants et simples citoyens se portent ensemble à la défense des réfugiés et réclament le retrait du projet de loi C-55 au nom de la justice.

A Victoria, pour protester contre le projet de loi C-55, un millier de personnes ont signé une pétition qu'ils ont remise à leur député.

A Calgary, hier, la Cathédrale du rédempteur a récité des prières spéciales à l'intention des réfugiés et a donné la parole aux membres d'une famille salvadorienne qui ont remercié les Canadiens de les avoir protégés et qui ont parlé de leur désir de pouvoir un jour rentrer dans leur pays.

A Hamilton hier, un prêtre salvadorien a célébré une messe spéciale pour les réfugiés. Le maire a déclaré cette journée le jour des réfugiés pour souligner l'apport des générations d'immigrants, et notamment de ceux venus dernièrement de l'Asie du sud-est, des Antilles et de l'Amérique centrale, en rappelant que le Canada avait mérité la médaille Nansen l'an dernier pour son humanité envers les réfugiés.

A Thunder Bay, les membres d'une douzaine de congrégations ont aidé 50 réfugiés à traverser la frontière américaine depuis le 20 février et leur ont assuré le gîte, le couvert et les vêtements.

Les Canadiens ouvrent les bras aux réfugiés et ils demandent au gouvernement d'en faire autant en retirant le projet de loi C-55.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES DISPARITÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, depuis septembre 1984, plus d'un million de nouveaux emplois ont été créés et le chômage a fléchi de 3 points de pourcentage. Malheureusement, ces chiffres traduisent également l'accentuation des disparités économiques régionales dans notre pays. Les provinces de l'Atlantique et l'Ouest sont loin derrière l'Ontario et le Manitoba. On constate d'après les chiffres, comme l'a dit le premier ministre (M. Mulroney), qu'il y a deux Canadas, celui de la richesse et de l'avenir prometteur et celui du sous-développement et du sous-emploi.

Que pouvons-nous faire? L'entente commerciale avec les États-Unis, l'Agence de développement de l'Atlantique, le programme de diversification économique de l'Ouest qui sera annoncé bientôt: voilà des mesures qui seront certainement utiles. Je crois cependant que nous pouvons aussi faire autre chose. Il nous faut une politique d'achat gouvernementale axée sur la création d'emplois dans les régions où le chômage est

Article 21 du Règlement

élevé, dont tous les critères sont connus à l'avance par les soumissionnaires. Les Américains appliquent une telle politique à l'achat de leur matériel de défense. Bien entendu, beaucoup de ceux qui bénéficient de la politique actuelle ne seront pas d'accord, mais il faut combler l'écart entre les riches et les pauvres. Il nous faut un seul Canada où l'égalité des chances n'est pas un vain mot.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA POSSIBILITÉ D'UNE GRÈVE DES FACTEURS

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, toutes les manchettes font allusion aujourd'hui à une grève possible aux Postes. Je dois dire que la question préoccupe la plupart des Canadiens.

A titre de parlementaires, sommes-nous, à l'instar du gouvernement, incapables d'agir dans cette affaire? Devons-nous nous contenter d'être de simples spectateurs et endurer les conséquences d'une grève sur la petite entreprise et le grand public en raison d'un service restreint? Va-t-on blâmer les syndicats ou les dirigeants, au choix de chacun, et laisser le gouvernement s'en prendre au NPD parce qu'il approuve la négociation collective? Ou y-a-t-il un autre choix? Peut-on prendre des mesures efficaces en l'occurrence? Si le gouvernement lisait le rapport du conciliateur Swan, il se rendrait compte que selon lui, en obligeant le service des postes à atteindre l'autarcie financière d'ici le printemps prochain, le gouvernement a forcé la direction des postes à transformer des objectifs à longue échéance en objectifs à brève échéance.

Je propose une solution au gouvernement. Ce dernier devrait dire à la Société des postes que «tant que le déficit de la société est à la baisse, la situation est satisfaisante». La Société des postes aurait ainsi une certaine marge de manoeuvre pour négocier un règlement au lieu de nous acheminer irrévocablement vers une grève postale.

* * *

LES PORTS

LES PORTS POUR PETITES EMBARICATIONS—ON DEMANDE L'AUGMENTATION DES CRÉDITS CONSACRÉS À L'ENTRETIEN

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral vient encore de montrer que la détérioration des ports et des quais d'un bout à l'autre du pays ne l'inquiète pas. Le 12 mai 1987, le sous-ministre des Pêches et des Océans a fait savoir au président du comité permanent des pêches et des océans que le manque de crédits risquait de provoquer la fermeture d'une trentaine de quais au cours des cinq prochaines années, en Nouvelle-Écosse. Le budget des installations portuaires pour petites embarcations n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan.